

Nature - Côte d'Or

# La réserve naturelle régionale-Forêts d'exception du Val-Suzon

Avec ses 3 000 hectares à une vingtaine de kilomètres de Dijon, la vaste réserve naturelle régionale (RNR) du Val-Suzon bénéficie aussi du label "Forêts d'exception" de l'Office national des forêts.

## • Quelles sont les caractéristiques de la RNR et Forêts d'exception® du Val-Suzon ?

La RNR représente 43 % du site classé de la Vallée du Suzon, reconnue nationalement pour ses intérêts paysagers, scientifiques et historiques depuis plusieurs décennies. Elle s'étend entre le village de Val-Suzon et Messigny-et-Vantoux et comprend les pentes et plateaux sans inclure le fond de la vallée. Les milieux forestiers y sont majoritaires. Ils sont accompagnés de pelouses sèches calcaires, de milieux humides ponctuels avec des sources et marais tuffeux, et d'habitats rocheux : falaises, corniches et éboulis. Avec en outre un enjeu paysager fort, ces quatre types de milieux structureront le plan de gestion de la réserve, qui vient de fêter ses 12 ans. La labellisation nationale en tant que Forêts d'exception® est intervenue en 2016 et a été renouvelée en 2022 pour valoriser le caractère exceptionnel des forêts de la vallée et leur gestion exemplaire. Décernée au départ à la seule forêt domaniale (70 % du site), elle a été étendue à quatre des cinq forêts communales.

## • Qu'est-ce qui distingue les forêts du site ?

Elles sont très variées, notamment parce que la vallée coudée en son milieu et l'érosion façonnent un terrain aux multiples expositions. Les sols secs et filtrants des plateaux accueillent des ché-

naïes-charmaies, ainsi que quelques plantations résineuses. Sur le haut des pentes, les essences varient selon l'exposition : les tilleuls prennent place sur le versant sud, tandis que les érables et les fougères scolopendres croissent sur le versant nord. Plus bas sur ce même versant, on rencontre

des hêtres. Plus on descend, plus les arbres sont grands. Beaucoup des boisements sont publics. Ils appartiennent à 70 % à l'État. La majorité de la superficie est laissée en libre évolution, sans intervention humaine. C'est l'Office national des forêts qui a proposé le projet de RNR et Forêts d'exception®.

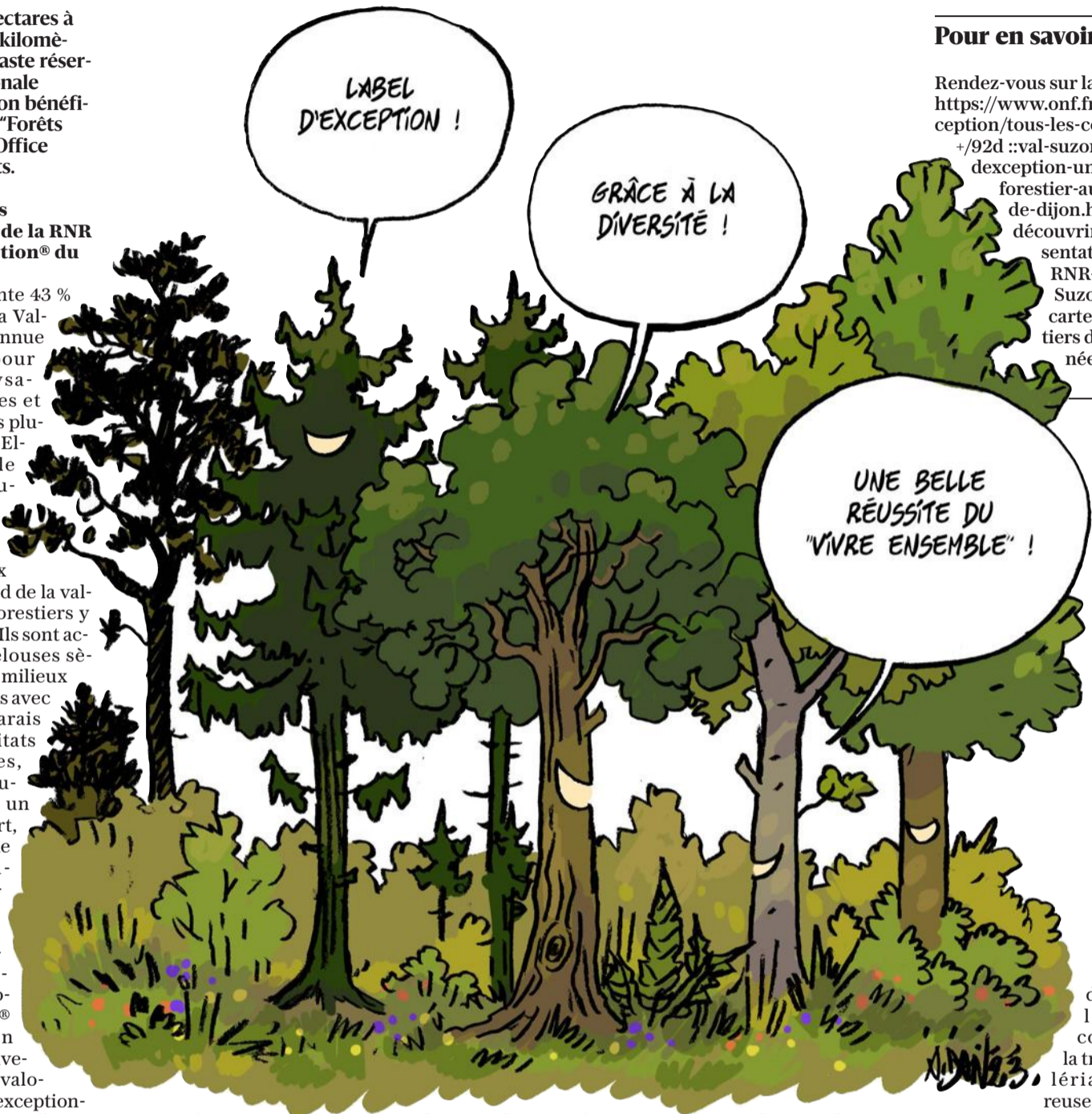
Il a été désigné gestionnaire par la région Bourgogne-Franche-Comté.

## • Quelle biodiversité habite le site ?

De nombreuses espèces trouvent ici leur limite d'aire de répartition. Les pelouses abritent une flore méditerranéenne, avec, entre autres,

## Pour en savoir plus

Rendez-vous sur la page <https://www.onf.fr/foret-exception/tous-les-contenus/+92d::val-suzon-foret-dexception-un-val-forestier-aux-portes-de-dijon.html> pour découvrir la présentation de la RNR-FE Val-Suzon et la carte des sentiers de randonnées.



deux localisations connues de la très rare valériane tubéreuse. À l'inverse,

on rencontre aussi des espèces du quart nord-est de la France ou montagnardes, par exemple, certaines bryophytes, des sortes de mousses. Les espèces à enjeu ne se bornent pas à la flore. Plus d'une centaine est inventoriée, avec, pour ne citer que quelques exemples, le faucon pèlerin pour les oiseaux, le damier du frêne pour les papillons, ou encore la bythinelle de Dijon, un minuscule escargot des sources qui est exclusivement présent en Côte-d'Or.

## Point recherche

Selon la démarche Natur'Adapt (élaborée par Réserves naturelles de France dans le cadre d'un projet européen LIFE clôturé cette année), un diagnostic a été lancé pour évaluer les effets du changement climatique dans la vallée du Suzon et envisager des adaptations de gestion. Les espèces des milieux froids pourraient être les plus impactées. Des stations météorologiques ont récemment été installées en partenariat avec l'Université de Bourgogne à des fins

de recherches, notamment par le centre de recherche en climatologie. Sur de grandes surfaces, il est complexe d'effectuer des suivis exhaustifs pour voir comment se porte la forêt face aux bouleversements climatiques. Un suivi des dépérissements du hêtre avec des outils de télédétection est donc en cours d'instauration.

**Marlène TRECA** • Conservatrice de la RNR et Forêts d'exception®



## ► Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Daniel Sirugue  
Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Marlène Treca

## ► Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association rassemblant 26 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».